

**PIECES A FOURNIR POUR LA REINSCRIPTION
EN TERMINALE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE
2017-2018**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTÉ
ET ENTRAINERA UN REFUS D'INSCRIPTION**

Afin de procéder à l'**inscription DÉFINITIVE** de votre enfant en **TERMINALE GENERALE ou TECHNOLOGIQUE** au lycée, il doit se présenter au lycée, avec le dossier complet :

Du LUNDI 3 JUILLET au MERCREDI 5 JUILLET 2017 de 8h à 18h30

Les pièces suivantes sont à fournir (le lycée ne fait pas de photocopies) :

- ♦ le dossier de réinscription complété et signé.
- ♦ copie d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer)
- ♦ Un **RIB**
- ♦ la fiche pour le choix de l'enseignement de spécialité pour les séries ES et S (pour les élèves ne l'ayant pas déjà remplie).
- ♦ 4 photos d'identité (datant de moins d'un an). **Pas de photo miniature**
- ♦ 1 chèque de 5 € représentant la cotisation **facultative** au Foyer Socio-Educatif et la Caisse de Solidarité **à l'ordre de la coopérative**.
- ♦ Photocopie des vaccins à joindre à la fiche infirmerie
- ♦ **En cas d'inscription à la demi-pension**, 1 acompte de 60 euros (espèces ou chèque à l'ordre du lycée Hénaff)

IMPORTANT : Pièces à fournir pour l'inscription à l'examen :

- 1 photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité pour les élèves ayant la nationalité française ou passeport pour les élèves de nationalité étrangère).
- 1 photocopie de l'attestation de recensement militaire pour les élèves de nationalité française ayant plus de 16 ans révolus.
- 1 photocopie du relevé de notes du bac + LE LIVRET SCOLAIRE pour les redoublants de Terminale.

TOUT ELEVE NON INSCRIT Au MERCREDI 5 JUILLET 2017-18h PERDRA SA PLACE

La rentrée des élèves se fera le : **LUNDI 4 SEPTEMBRE 2017 à 15H00.**

TOUT ELEVE ABSENT LE JOUR DE LA RENTREE PERDRA SA PLACE.

Les certificats de scolarité seront remis
après 3 semaines de présence assidue au lycée.